



# Un canal radio unique pour la sécurité en montagne

## Programme

Interreg IIA Italie-France

## Titre du projet

Installation d'un système radio d'alerte pour le secours en montagne pour le Valais, la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste pour l'interconnexion des centrales opérationnelles de secours

## Coût

Total: 2 769 400 €  
Côté valdôtain: 1 420 300 €,  
dont 568 100 € UE et 397 700 € Etat

## Partenaires

- » Italie: Vallée d'Aoste (Région - Bureau pour la Protection civile)
- » France: Haute-Savoie (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie)

Le nombre croissant des personnes qui font de l'alpinisme requiert un niveau d'attention élevé de la part des organismes responsables de la protection civile et du secours alpin et un renforcement de leurs modalités de coordination. En 1997, ces exigences ont poussé les secours alpins de la Vallée d'Aoste, du Valais et de la Haute-Savoie à signer une convention spéciale pour la protection civile et les urgences en montagne. Celle-ci a abouti, en 2001, à la mise en activité d'un canal radio unique à disposition pour les appels d'urgence, avec la même fréquence et les mêmes modalités de fonctionnement pour les trois territoires. L'activation de ce «Canal E» (fréquence 161.300 Mhz) a été possible grâce à la mise en œuvre d'un système de stations répétrices reliées entre elles, qui assurent, entre autres, une couverture radio de plus de 90% du territoire. Une interconnexion permanente est active entre les standards téléphoniques qui reçoivent les appels et les centres qui envoient les secours.

Du point de vue des usagers, les modalités de signalement sont devenues nettement plus simples: les promeneurs reçoivent aussi une brochure contenant les normes à suivre pour ce nouveau système d'urgence, ainsi que tous les numéros et toutes les références utiles pour les signalements. ◀

Implantation des relais pour le canal E (161 300 MHz)

